A la Chambre

Il n'y a eu aucune réunion ce matin à la Chambre. Deux ou trois députés seulement sont venus au Palais-Bourbon.

M. Lasies y a fait une courte apparition vers onze heures. Il venait de comparaître devant le conseil d'enquête, institué sur l'ordre de M. Krantz. Il ne savait pas encore si ce conseil d'enquête devant lequel il est déféré en qualité d'officier de l'armée territoriale, prendrait aujourd'hui même une décision.

Presque tous les groupes de la Chambre sont convoqués pour demain une heure.

Les bureaux de l'Union progressiste, de la Gauche démocratique et du Groupe radical-socialiste se réuniront en commun dans la matinée de demain.

Notes officieuses

L'officieuse *Agence Havas* nous communique les notes suivantes :

La déclaration ministérielle sera très courte.

Elle se bornera à annoncer que le nouveau cabinet n'a d'autre ambition que d'appliquer l'ordre du jour voté le 12 juin par la Chambre et elle expliquera dans quelles conditions il espère réaliser ce but.

Elle ne contiendra pas d'autre promesse.

— La nomination de M. le général Gallimard en remplacement du général Riff n'a aucun rapport avec les agitations nées de l'affaire Dreyfus. Elle est purement réglementaire.

Le général Gallimard a été choisi parce qu'il est le premier au tableau.

— Il est question de M. Boulloche, conseiller à la Cour de cassation pour remplacer M. Bertrand. Mais M. Boulloche se montre très hésitant et n'a pas encore accepté.

Dans le cas du refus de M. Bouiloche, le poste serait offert à M. Sarrut.

M. Henri pense a donné sa démission de chef de cabinet du ministre de la marine.

LA RÉVISION
DU PROCÈS DREYFUS

Nouvelles du « Sfax »

Brest, 25 juin. — On a enfin des nouvelles du croiseur qui ramène Dreyfus en France.

Au public brestois, énervé par une longue attente, l'administration civile de la marine, toujours muette, se contente de répondre : « Rien de nouveau. »

Pour calmer l'impatience générale, l'amiral Barrera vient de faire dire que le *Sfax* n'est pas loin.

Le *Sfax* a quitté hier matin les parages de Madère (à 1050 kilomètres de Lisbonne), où le commandant Coffinières de Nordeck a trouvé des ordres de Paris.

Etant donnée la faible vitesse du *Sfax*, il est probable qu'il ne sera pas en vue de Brest avant le 29 ou 30

Réunion publique

Une réunion publique, organisée par le groupe de la coalition révolutionnaire et des études sociales, a eu lieu hier soir, à Recouvrance.

La salle était comble.

Un ordre du jour a été voté, déclarant que les socialistes brestois sont résolus à défendre la République contre les menées réactionnaires, et acclamant, avec les noms de Jaurès, Zola et Picquart, tous ceux qui ont défendu la justice et la vérité.

A RENNNES

Rennes, 25 juin. — Mme Godard, qui a mis sa maison à la disposition de Mme Dreyfus, reçoit des monceaux de lettres, les unes de félicitations, les autres d'injures.

Elle parle de poursuivre un journal parisien qui a écrit qu'elle « avait fait entasser dans le même tombereau le cercueil de son mari et celui d'une autre personne l'approchant de très près » ce qui est complètement inexact.

Mme Godard n'est pas encore fixée sur l'arrivée de Mme Dreyfus.

Cette dernière, dit-on, est en ce moment au Mans.

Mme Godard refuse toujours de laisser visiter sa maison.

UN GÉNÉRAL ESPION

Le procès de Nice

Nice, 25 juin. — Le général Giletta de Saint-Joseph sera jugé demain lundi par le tribunal correctionnel de Nice, présidé par M. Machemin, assisté de MM. Roure, ancien député, et de Bottini, juges.

Le huis clos sera ordonné. Il n'y aura dans la salle, avec les juges, qus M. de Manoël-Saumane, procureur de la République, qui portera l'accusation ; Me Auguste Cappatti, défenseur ; le capitaine Mourrier, de l'état-major, et M. Bonnet, huissier. Les neuf témoins cités, dont les premiers seront M. Notier, commissaire spécial, et M. Renucci, son adjoint, qui arrêta le général, seront introduits successivement et se retireront après déposition faite.

Les bases de l'accusation sont les suivantes :

Les recherches du général Giletta ont surtout porté sur deux points : La route de Tende à Vintimille, avec enclave française de Fontan à Breil.

Le général y trouve un argument : «Voyez, dit-il, j'ai pris aussi des notes sur une route en territoire italien ».

Mais cet officier général — qui était souriant les premiers jours parce qu'il croyait sans doute que son gouvernement le sauverait quand même, est affecté aujourd'hui qu'il sent que ses actes forcent son gouvernement à le désavouer, — et en ceci il commet une nouvelle imprudence, car ses notes de la route italienne encadrent celles qui concernent la route française de Farnçaise de Fontan, à Saorge, Giandola et Breil, et ces notes ont été prises dans un rayon de moins de 10 kilomètres de nos ouvrages fortifiés ; son argument de défense pour Breil devient donc ici un argument d'accusation.

Ce que le général Giletta a surtout étudié, c'est la région du Beuil. Pour faire comprendre la gravité de ses études sur ce point, donnons quelques explications.

Dans le plan de campagne italien, Turin serait le point de concentration d'où partiraient trois corps : le premier, descendant vers la mer, à Vintimille, aurait pour objectif la route du littoral, de Menton à Nice.

Le deuxième corps descendrait par Tende et les vallées de la Roya sur Breil, — et cette région est dominée par la ligne des forts italiens de Tende à Marta.

Le troisième corps, par la vallée de la Stura, aura pour objectif la vallée de la Tinée qui, suivie de la vallée du Var, ouvre, du nord au sud, un chemin d'invasion jusqu'à la mer. Par là, on contournerait nos forts du camp retranché de Nice.

En Italie, on suppose que la France, tout en assurant la défense de ce camp retranché — où des lignes de forts barreraient facilement la route aux deux premiers corps — établirait le grand point de concentration dans le triangle formé par le Var et la Tinée coupé au milieu par le vallon de Clans (où l'on a arrêté le général).

Là, dans ce pays tourmenté, que domine le massif du Mounier (2,854 mètres) et surtout au plateau de Beuil, on s'opposerait facilement à la marche d'une armée.

L'état-major français a tracé dans ce triangle des routes stratégiques très importantes, devant relier les fractions de troupes.

C'est pourquoi la connaissance que le général Giletta a pu acquérir sur les conditions de cette région, ses routes, ses altitudes, ses points de repère, les dispositions pour les cantonnements, les marches et les contre-marches, est particulièrement grave.

LES FÊTES DE HOCHE

A VERSAILLES

Versailles, 25 juin. — La ville de Versailles a présenté toute la journée une animation extraordinaire.

Les trains déversent des milierts de visiteurs.

Presque toutes les maisons sont pavoisées.

Les décorations qui entourent la statue de Hoche, sur la place du même nom sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, avec des trophees de drapeaux tricolores.

Cette après-midi, on a fait jouer les eaux, de 2 heures à 3 heures au Trianon, et de 5 heures à 6 heures au Parc.

On signale divers incidents.

Ce matin, à l'issue de la revue, deux individus accusés d'avoir crié : A bas l'armée ! ont été bousculés par la foule et ont été forcés de se retirer.

Cette après-midi, une bande d'antijuifs ont parcouru les rues en manifestant violemment.

Devant la synagogue, les manifestants ont lancé des pierres.

Le rabbin Block a été blessé, ainsi que le concierge de l'établissement, M. Noëb..

Aucune arrestation n'a été opérée. Les agents gardent l'entrée de la synagogue.

Au banquet donné à l'occasion des fêtes de Hoche, MM. Aimond, Berteaux et Périllier, députés, ont déclaré donner leur concours au ministère Waldeck-Rousseau. Ils voteront tous trois l'ordre du jour de confiance.

Faits Divers
HORS RÉGION

SUICIDE D'UN MILLIONNAIRE

Mirande, 25 juin. — On nous annonce le suicide de M. Félix Laurens, rentier à Mirande (Gers), ancien conseiller d'arrondissement. M. Laurens a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver à la poitrine. La balle a traversé le cœur.

M. Laurens était célibataire et âgé d'une cinquantaine d'années. Il était à la tête d'une belle fortune qui atteignait le million. C'est une maladie qu'il croyait incurable qui lui a suggéré cette funeste détermination.

UNE FILLETTE SEQUESTRÉE

Lyon, 25 juin. — Le parquet s'occupe, depuis avant hier, d'une affaire de séquestration d'une fillette que ses parents laissaient littéralement mourir de faim.

Les voisins, au courant de cette triste situation, prévinrent le commissaire de police qui se rendit au domicile des époux X..

Ils trouvèrent la pauvre petite dans un réduit immonde, vivant dans une atmosphère empestée, malade à la suite de mauvais traitements.

L'enfant martyr a été transporté à l'hôpital Saint-Pothin.

Une enquête est ouverte contre les parents de l'enfant. Le père est un brutal qui ne s'occupait aucunement du ménage ; quant a la mère, une alcoolique, elle frappait son enfant et la privait de nourriture.

EXPULSION D'UN PROPRIÉTAIRE

Rouen, 25 juin. — Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un propriétaire expulsé de la ferme qu'il exploite, par un fermier qui vient s'y installer sans son consentement.

Le fait, si étrange qu'il puisse paraître, vient pourtant de se produire dans un hameau du canton de Beaumont-le-Roger, et voici dans quelles circonstances ;

En instance de divorce, les époux X..., en attendant le jugement à intervenir, habitent et exploitent chacun une ferme leur appartenant en propre.

Or, voulant sans doute jouer un mauvais tour à celle qui est pour quelque temps encore sa femme légitime et dont il a l'administration des biens, le mari a trouvé bon de louer à un fermier la ferme que celle-ci habite.

Au jour dit, le fermier s'est présenté pour prendre possessions des lieux en vertu de son contrat avec le mari. La femme a naturellement protesté et refusé de quitter sa maison, mais l'huissier est intervenu, accompagné d'un serrurier, et finalement la malheureuse propriétaire s'est vue expulser de chez elle, pendant que tout son mobilier faisait place à celui du fermier.

DRAME SANGLANT

Paris, 25 juin. — Le cocher de fiacre Fernand Despaignes, demeurant 35, rue de Paris à St-Ouen, disparaissait de son domicile la semaine dernière, emportant une partie de son mobilier et laissant encore quelques meubles dans son logement.

Son propriétaire ne le voyant pas revenir, crut pouvoir louer le logement à un autre locataire et fit enlever des chambres les meubles laissés par le cocher de fiacre.

Ce matin, Fernand Despingues revint à Saint-Ouen avec l'intention d'emporter ses meubles, et, trouvant son logement occupé, il s'en alla fort mécontent. Il revint dans la soirée avec son frère et quelques amis, et chercha querelle au gérant de la maison, M. Louis Montheuil, marchand de vin.

Une lutte s'engagea dans l'établissement de ce dernier, et des coups de couteau, de canne plombée et de revolver furent échangés.

Lorsque les agents intervinrent, M. Louis Montheuil gisait à terre la tête fendue d'un coup de canne plombée ; son fils était près de lui, assommé d'un coup de bouteille ; un locataire de l'immeuble, M. Léon Gambin, avait reçu deux coups de couteau dans le ventre, et, enfin, M. Fernand Despaignes était étendu à terre atteint de plusieure coups de bâton et de deux coups de couteau dans les reins.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Lariboisière où ils sont consignés à la disposition de la justice.

AUDACIEUSE AGRESSION

Marseille, 25 juin. — Un de nos confrères parisiens, M. Fournier, âgé de 33 ans, qui demeure à Paris, vient d'être victime, étant de passage à Marseille, d'une agression qui a failli lui coûter la vie.

M. Fournier était descendu rue des Récollettes, hôtel du « Lion d'Or ».

Dans la soirée d'avant-hier, ayant fait la connaissance de Mme Elise Ribary, rentière à Toulon, qui, également de passage dans notre ville, était descendue à l'Hôtel Continental, cours Belsence, il entreprit d'aller faire en sa compagnie, une promenade au bord de la mer, sur la jetée de la Joliette.

A peine étaient-ils arrivés en face l'escalier du quai des Forges, sur la promenade de la Jetée — il était neuf heures et demie — que trois individus, dont un nègre, les environnèrent brusquement, se montrant tout disposés à les dévaliser.

Le nègre, qui s'était armé d'un long poignard, se précipita sur M. Fournier en s'écriant :

— Si tu ne me donnes pas ton argent et si tu bouges ou que tu fasses mine d'appeler à ton secours, tu es un homme mort ! Allons, vite, vide-moi tes poches...

Effrayé par cette agression inattendue, notre confrère plongea les doigts dans le gousset droit de son gilet où il prisa deux pièces de cinq francs en argent, puis sortit une somme de 3 fr. 80 du gousset gauche.

Mais le nègre n'eut pas le temps de prendre l'argent qui lui était tendu, un de ses complices s'étant empressé de l'escamoter à son profit.

Le nègre ne se décourageait pas pour si peu :

— Allons ! tu as plus d'argent que ça, redrit-il, s'adressant à M. Fournier. Dépêche toi de nous donner tout !

Plus tremblant que jamais, notre infortuné confrère laissa tomber son parapluie qu'un troisième agresseur ne laissa pas moisir à terre.

Mais le nègre n'entendait pas lâcher sa victime, et, désespéré de n'en avoir rien obtenu, il s'apprêtait à user de son poignard, lorsqu'un de ses complices évidemment plus modéré dans ses prétentions, l'en empêcha.

— « Tu es par trop exigeant », lui fit observer ce dernier, « Voyons, laisse-le donc... »

Pendant que cette scène se passait sur le haut de la jetée, Mme Ribary, plus morte que vive, mais qui avait pu se dérober, était descendu par les escaliers qui donnaient sur le quai des Forges afin d'appeler à son secours.

A peine était-elle arrivée sur la dernière marche du premier escalier, qu'un quatrième individu la saisit par le cou afin de lui arracher la broche qu'elle portait. La malheureuse se mit à crier et appeler désespérément.

Bien lui en prit, car elle réussit à mettre les agresseurs en fuite et put aller, suivie de M. Fournier, porter plainte au poste de police de la Joliette, puis à la Permance.

Après avoir reçu leurs déclarations, M. Cazalas, commissaire de service, transmit le signalement des quatre agresseurs à la Sûreté.

LE GRAND PRIX CYCLISTE

Paris 25 juin. — La dernière journée du Grand-Prix cycliste a eu lieu devant une nombreuse assistance. Le temps, qui était nuageux, s'est maintenu beau pendant la durée des épreuves.

Voici les résultats du Grand-Prix de Paris. 2,200 mètres, professionnels.

1re demi-finale : Meyers, Jacquelin à deux longueurs ; Pasini, à 1/2 longueurs.

2e demi-finale : Tommasselli, Bourillon, 1 longueur ; JaapEden à 1/2 longueur.

3e demi-finale : Momo, Louvet à deux longueurs ; Deschamps à deux longueurs.

Finale : 1er Tommaselli ; 2me Meyers, à une épaisseur de pneumatique ; 3me Momo, à 1/2 longueur de Meyers.

LES GRÈVES

A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 25 juin. — Une manifestation a eu lieu aujourd'hui.

Deux mille cinq cents grévistes, hommes et femmes, précédés du député M. Létang et du citoyen Maxence Roldes, ont parcouru les rues de Montceau et les cités ouvrières en en chantant.

La manifestation s'est terminée, sur la place de l'Eglise, par des discours des citoyens Roldes et Létang.

Celui-ci a terminé son discours aux cris de Vive l'Internationale !

Les grévistes attendent avec calme et bon espoir le triomphe de leurs revendications.

A ROUEN

Rouen, 25 juin. — Une grève a éclaté dans le tissage Breton, à Louviers (Eure).

Le travail des hommes avait été confié à des femmes et celui des femmes à des hommes, de sorte qu'il en était résulté une réduction de salaire pour ces derniers.

Les ouvriers ont protesté et ont demandé qu'à travail égal les hommes et les femmes touchassent le même salaire.

Satisfaction ne leur ayant pas été donnée, les ouvriers ont quitté le travail.

Il y a 160 ouvriers en grève, sur les 170 qu'occupe le tissage.

DANS LA RÉGION

LA GRÈVE DES TRIEURS
de chez Albert Malard et Cie
A TOURCOING

Hier après-midi à 6 heures a eu lieu au siège du syndicat rue du Conditionnement, une réunion des trieurs.

Environ 300 syndiqués y assistaient. Les délégués des grévistes ont rendu compte de la façon dont ils ont été reçus par le patron A plusieurs reprises ce dernier aurait répondu aux délégués : « Je suis maître chez moi, je ferai ce que je veux.»

Les délégués lui ont aussi demandé s'il acceptait de payer les apprentis au même vrix que les trieurs.

Le patron a répondu de la même façon, en les menaçant d'inaugurer à Tourcoing le système de la maison Motte, de Roubaix : — d'apprendre les femmes à trier et leur donner, comme le « député de Roubaix », un salaire dérisoire.

La continuation de la grève a été votée.

Il a été ensuite décidé :

1° De verser une indemnité aux 21 tel-quelleurs qui ont quitté le travail par esprit de solidarité.

2. D'envoyer une lettre émanant du syndicat aux sept repasseurs, leur demandant de faire cause commune avec eux.

3° De ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu satisfaction et sans qu'il y ait aucune victime.

4° La dernière délégation se présentera dans la journée de mardi, si la réponse n'est pas satisfaisante aucune délégation ne se présentera au patron qui devra s'adresser directement au syndicat,

5° Les trieurs non grévistes pour conserver le plus longtemps possible le fonds de caisse du syndicat ont décidé de verser chacun 2 fr. par semaine pour soutenir les grévistes.

De cette façon, si MM. Malard et Cie ne leur donnent pas satisfaction, ils en auront une autre, celle de trier leurs laines eux-mêmes.

CHRONIQUE DES CONCERTS

PALAIS-RAMEAU

L'association symphonique des concerts d'été, avait réservé hier à ses habitués, un numéro auquel ceux-ci n'étaient pas habitués.

Empressons-nous de dire qu'ils lui firent le meilleur accueil et que le Palais-Rameau était comble.

Nous voulons nommer *The Nannons*, clowns acrobates.

Ajoutons que leurs sauts périlleux exécutés avec une pointe d'excentricité et doublés d'une très grande difficultuosité produisirent la meilleure impression auprès du nombreux public qui ne leur ménagea pas ses applaudissements.

L'orchestre symphonique faisait entendre quelques morceaux qui furent très goûtés.

Ce concert, peut, sans crédit être classé parmi les meilleurs de la saison.

Mais, à quand les opérettes

Alcazar. — A l'instar des palais de Tolède et de Séville, l'Alcazar faisait hier les délices d'une foule considérable.

L'Association amicale des Anciens Elèves du quartier St-Sauveur avait organisé un charmant concert suivi de bal de nuit.

Cette association s'était assuré le concours des Anciennes Eleves du boulevard St-Sauveur ainsi que de l'association des Anciens Elèves du Sud.

Ajoutons que ceux-ci s'étaient empressés de répondre à l'appel de leurs collègues et qu'ils firent preuve durant toute la durée du concert, de sentiments cordiaux dignes de tous éloges.

Quelques artistes d'une valeur incontestable avaient également accordé leurs concours.

Citons tout d'abord M. Rousseau, baryton du Club moderne, qui fut très applaudi pour les romances qu'il dit avec beaucoup de sentiment.

Quant à la partie comique, elle était merveilleusement remplie par M. Picavet, comique de genre ; dont chacune des chansonnettes fut accueillie avec frénésie.

Le jeune prodige Mommarts, comique de 11 ans, fut, lui aussi, très chargé, et c'était justice, car nous devons ajouter que malgré son jeune âge, il nous parut étonnamment familiarisé avec la rampe.

M. Mommarts, artiste des concerts de Paris, frère du jeune prodige, prêtait également son gracieux concours à cette fête de famille et se faisait applaudir pour quelques chansonnettes qu'il fit entendre en s'accompagnant de sa guitare.

Quant à Mlles X..., mandolinistes, nous ne pouvons mieux témoigner notre admiration à leur égard, qu'en disant que leurs aptitudes artistiques égalent leur modestie.

Nous devons mentionner également quelques scènes comiques très bien interprétées par un groupe d'anciens élèves de l'Association du Sud.

Nous serions ingrat si nous ne citions pas Mlle Lagache, pianiste, premier prix du Conservatoire de Lille, laquelle avait accepté de remplir la tâche d'accompagnatrice et s'en est acquitée de façon si parfaite. Après avoir applaudi tour à tour chaun des numéros d'un programme si bien composé, l'auditoire se transformait en groupes de danseurs et les polkas et mazurkas frénétiques succédaient à cette fête.

Ajoutons qu'une franche gaîté n'a cessé de régner jusqu'à la fermeture du bal.

Toutes nos félicitations aux anciens élèves du quartier St-Sauveur pour l'excellente organisation dont ils ont fait preuve.

G. LALYRE.

INTERVIEW D'UN DEPUTÉ

Nous avons eu le plaisir de rencontrer hier à Lille le docteur Vazeille, député du Loiret, qui a bien voulu nous donner son impression sur les évènements politiques.

La chute du cabinet, nous a dit le sympathique député, n'a surpris personne. Nous escomptions un ministère décidé à ramener le calme dans les esprits en liquidant l'affaire Dreyfus et en rappelant au respect de la constitution les césars et les militaires factieux.

Notre attente fut déçue. Je vous avouerai, ajoute le docteur Vazeilles que, en présence, du refus de MM. Poincarré et Bourgeois de constituer un ministère nous ne fûmes pas sans appréhension sur l'issue de la crise. Vous savez comment fut accueilli le cabinet Waldeck-Rousseau-Galliffet-Millerand.

A peine né, on annonçait sa chûte dès la première séance. Aujourd'hui on se rend mieux compte de la situation, et la nécessité apparaît à tous de se grouper autour du ministère décidé à faire œuvre virile. Sa déclaration ne laissera aucun doute à ce sujet.

Quant à moi, de concert avec mes amis, j'accorderai ma confiance au cabinet dont le devoir, s'il veut vivre, doit être « de l'énergie, encore de l'énergie et toujours de l'énergie ».

A ce compte-là le ministère peut espérer une majorité que j'évalue à environ quatre-vingts voix.»

C'est sur ces derniers mots que nous quittons le député d'Oriéans.

ARGUS.

Dernière Heure

LE NOUVEAU CABINET

Le mouvement judiciaire

Paris, 25 juin. — Une note Havas donne les renseignements suivants sur le mouvement judiciaire arrêté ce matin en Conseil des ministres :

M. Bertrand, procureur général près la Cour d'Appel de Paris, sera nommé conseiller à la Cour de Cassation, en remplacement de M. Ballot-Beaupré, nommé président de Chambre.

M. Bernard, conseiller à la Cour de Cassation sera appelé au poste de procureur général près la Cour de Paris, en remplacement de M. Bertrand.

M. Puech, avocat général à la Cour de Cassation, sera nommé conseiller à la Cour de Cassation, en remplacement de M. Bernard.

M. Feuilloley, procureur de la République près le tribunal de la Seine sera nommé avocat général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Puech.

Le successeur de Saxcé

Le colonel Ségondat, commandant le 29e régiment d'artillerie, est nommé au commandement du 10 régiment d'artillerie, en remplacement du colonel de Saxcé.

Le banquet de Versailles

Voici le texte de l'ordre du jour voté ce soir au banquet de Versailles, dont nous parlons plus haut :

« Les républicains radicaux et les radicaux-socialistes de Seine-et-Oise réunis au banquet à la mémoire de Hoche, en présence des attaques perfides que toute la réaction jésuitique et césarienne déchaîne contre le gouvernement de la République, déclarent que sans s'arrêter aux réserves que pourraient inspirer aux amis du progrès social la composition du ministère Waldeck-Rousseau, ils appuieront le gouvernement dans toutes les mesures de défense qu'il saura prendre contre le militarisme clérical. »

Appel au coup d'Etat

Le *Petit Caporal* publie une longue lettre de Cunéo d'Ornano au Général de Galliffet. Cette lettre tend à prouver au général que son passé, que ses traditions, l'Empire qu'il a servi, que la doctrine même de Gambetta qu'il pratiqua, que son devoir actuel, tout enfin doit faire appel au peuple et à recourir au plébiscite.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Voici les résultats du scrutin qsi a eu lieu aujourd'hui, dans la 2e circonscription de Valence, pour l'élection d'un député ; en remplacement de M. Bizarelli.

Inscrits : 23,427. — Votants : 16,171

M. Chabert, oadical-socialiste, 10.0001 voix. Elu.

M. Servan, radical, 5,847 voix.

M. Bizarelli, récemment nommé sénateur, avait été réélu député de cette circonscription en mai 1898 par 11,300 voix sans concurrent.

INCIDENT ANGLO-FRANÇOIS

Londres, 25 juin. — Les journaux publient une dépêche de Saint-Jean-de-Terre-Neuve annonçant que, le commandant de la station navale française ayant défendu aux bâtiments américains de s'approvisionner de « boettes » sur le French Shore, le commodore anglais intervint et autorisa les Américains à prendre, sous sa protection, la quantité de boettes qui leur serait nécessaire.

L'AFFAIRE DREYFUS

Dans l'attente du « Sfax »

Brest, 25 juin. — Deux brigades de gendarmerie des environs sont arrivées dans la soirée.

Cet après-midi, il y avait une grande animation aux alentours de Brest ; tous les promeneurs se dirigeaient du côté de Saint-Jean et sur le port du Commerce.

On racontait que le bateau charbonnier *Saint-Martin*, venant de Dunkerque, et arrivé ce matin, avait reçu des ordres spéciaux ; qu'il avait rencontré le « Sfax » en cours de route, qu'il l'avait abordé et débarqué Dreyfus sur un point de la côte.

Cette nouvelle, il va sans dire, avait produit une assez grosse émotion.

Nous sommes rendus à bord du *St-Martin*, qui est actuellement dans un des bassins du Port de Commerce.

Il nous a été répondu que la nouvelle était fausse. Le *St-Martin* n'a pas reçu d'ordres spéciaux et en outre, il n'a pas rencontré le *Sfax*.

A 7 heures, nous sommes allés à la Préfecture maritime demander à l'amiral Barrera des explications au sujet du départ du croiseur le « Tage » mais, M. Barrera nous a déclaré que quand même il aurait reçu des instructions, il ne les ferait pas connaître à la presse.

Néanmoins, il a déclaré que le « Tage » avait appareillé à 6 h. 1/2, pour effectuer un lâcher de pigeons voyageurs, mais on croit qu'en réalité il va porter des instructions au « Sfax ».

A ce propos l'amiral Barrera nous a répondu que le *Tage* allait bien faire son lâcher de pigeons, à 250 kilomètres en mer, et que ce lâcher avait lieu après entente avec le chef du génie, que du reste cette opération avait lieu à 6 h. au maximum.

Dailleurs, a ajouté l'amiral Barrera, le *Laborieux*, remorqueur du port est sorti précédemment pour effectuer un lâcher de pigeons à 150 kilomètres.

Le « Tage » profitera de sa sortie pour faire ses essais de 24 heures, des essais devant être fait régulièrement tous les 6 mois.

Ici tout le monde est debout, car on est persuadé que le « Sfax » arrivera cette nuit, mais nous ne donnons cette dernière information que sous réserves.

Le bruit, rapporté par certains journaux, que le capitaine Dreyfus aurait été débarqué jeudi à Lorient ou à La Rochelle et qu'il serait déjà incarcéré à la prison militaire de Rennes ne rencontre ici aucune créance auprès des autorités administratives.

LE PROCÈS DE MONTJUICH

La révision réclamée

Madrid, 25 juin. — Ce soir un grand meeting a eu lieu pour la revision du procès de Montjuich a eu lieu au « Fronton Central. » Plus de 10,000 personnes y assistaient.

M. Menenedez-Palares, républicain, y a demandé la revision du procès de Montjuich, qu'il considère comme inique.

« Je sais, a-t-il dit, que nous n'obtiendrons pas le châtiment des coupables, car les fonctionnaires publics jouissent toujours de l'impunité.

M. Corominas parle, au nom des victimes de Montjuitch. Il dit qu'il n'a cessé d'en être qu'après avoir souffert dix mois de prison, bien que son innocense ait été reconnue devant les tribunaux. Il jure sur la vie de sa mère que les fusillés de Montjuif étaient innocents.

M. Lieroux, journaliste républicain, affirme l'innocence des victimes et dit que, si la France a eu une Bastille, l'Espagne a un Montjuich.

M. Melquiadès Alvarez dit que le procès de Montjuich représente l'esprit de Loyola et de Torquemada planant sur l'Espagne.

M. Lerget, député, demande la punition des autorités.

M. Gasset, directeur de l'*Impartial*, demande que l'on déclare dalomnieux pour le gouvernement tout ce qui se dit au sujet des supplices de Montjuich, ou bien, dans le cas contraire, que l'on poursuive les coupables.

M. Blasco Iganez prononce un discours énergique contre le gouvernement de la Restauration.

Un orateur conservateur s'associe à la demande de revision, au nom de la justice et de l'humanité.

Pablo Iglesias, socialiste ; Moret, libéral ; Azcarata, républicain ; Selmeron, républicain ; Canelejas, libéral dissident, demandent égajement la revision du procès et la punition des coupables.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du vieux vin de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES**, dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES**. (3)

FEUILLETON DU 26 JUIN — N° 65

XLV

La messe du père de Lavignac

Toutefois, ce ne fut pas sans trembler que Marie-Rose franchit la porte de ce parloir, et s'installa dans l'étroite cellule qui devait lui servir de chambre à coucher.

Elle appréhendait encore les visions effrayantes, les fantômes infernaux.

XLVI

Les Insaisissables

A neuf heures, M. Montal se leva et passa dans la chambre de sa fille.

En voyant que le lit n'avait pas été défait, il pensa que son malaise s'était prolongé ; et fort inquiet, alla frapper à la porte de madame Montal.

Ce fut Colette qui vint lui ouvrir.

— Ces dames, où sont-elles ?

— Elles sont allées, je crois, à la messe.

— Comment ! si matin ! Mademoiselle, comment va-t-elle ?

— Grâce à sainte Barbe, que j'ai priée tout la nuit, elle se trouve beaucoup mieux.

— A quelle heure reviendront-elles ?

— A dix heures, si Dieu le permet, répondit la bigote en jetant un coup d'œil furtif sur la figure altérée de M. Montal.

Il rentra dans son cabinet, mit de l'ordre dans ses papiers, en prévision du voyage qu'il allait faire. Mais il prêtait l'oreille aux moindres bruits de la cour. De temps à autre, il se levait, allait jusqu'à la fenêtre.

A dix heures et demie, une vive inquiétude se peignit sur ses traits. Il sonna, manda Colette.

— Eh bien, ces dames ?

— Elles ne sont pas encore revenues.

— A quelle église sont-elles donc allées ?

— Je ne sais pas. A la Madeleine, je suppose.

— Alors, allez leur dire de rentrer, car je voudrais déjeuner de bonne heure.

— Mais peut-être ces dames se confessent-elles aujourd'hui.

— Elles se confessent à la Madeleine ?

— Je... je crois que oui.

M. Montal, voyant qu'il ne tirerait de Colette aucun renseignement précis, patienta encore une demi-heure.

Mais, à onze heures, son inquiétude était devenue de l'anxiété. Il l'interrogea de nouveau.

— Allez à la Madeleine tout de suite. Si madame Montal veut rester à l'église, ramenez mademoiselle Rose.

Colette ne reparut qu'au bout d'une demi-heure et revint dire à M. Montal, en affectant un vif désappointement, qu'elle n'avait pu trouver ces dames.

— Elles seront sans doute, ajoute-t-elle, allées se confesser à la rue des Postes ou à la rue de Sèvres.

— Chez les jésuites ?

— Probablement.

M. Montal sentit une chaleur l'envahir, lui monter au cerveau ; puis une sueur froide succéda à ce flot de sang.

Il pressentait vaguement la vérité.

— C'est l'avant-veille de Noël, fit observer Colette ; les jésuites confessent beaucoup de monde. Ces dames ont peut-être attendu longtemps.

Colette pouvait dire vrai ; cependant midi sonna, puis une heure, puis deux ; et ces dames ne rentraient point.

M. Montal essaya de se mettre à table ; mais il ne put manger. Un pressentiment horrible l'oppressait. N'y tenant plus, il ordonna d'atteler, se jeta dans son coupé.

— Rue des Postes, cria-t-il à son cocher.

Arrivé rue des Postes, il demanda le supérieur, et lui dit qu'une dame d'un certain âge, accompagnant une jeune fille, madame et mademoiselle Montal, avaient dû venir dans la matinée se confesser dans la chapelle du couvent.

— Nous ne connaissons aucunement, lui répondit froidement le supérieur, le nom des personnes qui se confessent ici. Au reste, en ce moment, la chapelle est complètement déserte. Ces dames, si elles y sont venues, doivent être parties depuis midi.

Le ton calme et étonné du supérieur convainquit M. Montal, qui remonta en voiture et se fit conduire rue de Sèvres.

Là, mêmes questions, mêmes réponses.

M. Montal savait que sa femme venait fréquemment rue de Sèvres, qu'elle y était connue. Rose lui avait dit en outre que le père Taupin lui avait donné des lettres de recommandation pour des jésuites de ces deux maisons.

Hors de lui, il menaça, injuria.

Le supérieur, imperturbable, semblait le considérer comme un fou.

Devant la menace d'une perquisition, le supérieur conserva tout son sang froid.

— Allez chercher un commissaire de police, si bon vous semble, lui répondit-il ; je lui ferai aussi ma déposition, sur la singulière agression dont vous vous rendez coupable à mon égard, et sur les accusations calomnieuses que vous venez de proférer.

M. Montal se retira, en proie à une colère folle. Il réfléchit cependant que ces dames pouvaient être rentrées en son absence. Il revint donc en hâte rue d'Anjou.

Il était quatre heures. Personne ! Il éprouvait comme des éblouissements, des vertiges.

A tout instant interpellée, Colette, devant la colère grandissante de M. Montal, tremblait de tous ses membres.

A six heures, n'ayant plus l'espoir de les voir, il se rendit d'abord chez le commissaire, puis à la préfecture de police pour faire sa déposition et réclamer d'actives recherches.

Comme on lui demanda s'il n'avait aucun soupçon sur les motifs de cette disparition, M. Montal nomma les jésuites, formula ses présomptions, en établit les preuves, mais avec une animation, une exaspération qui firent croire que l'on avait affaire à un de ces maniaques qui voient des jésuites partout.

La police se borna à inscrire son nom et son adresse pour prendre avant tout des renseignements sur son état mental.

Son agitation et son anxiété étaient si grandes qu'il ne se coucha point. Jusqu'à minuit, il espéra les voir revenir. Elles avaient pu être attardées dans quelque église, ou peut-être retenues par madame de Fraissac, qui, sans doute, avait accompagné son fils à Paris.

Ce jeune tartufe, haineux comme tous les dévôts, se vengeait de ses injures de la veille, en lui infligeant les inquiétudes de l'attente.

Mais, quand une heure sonna il perdit tout espoir. Sans doute Marie-Rose avait été amenée à faire à sa mère la confidence du projet de voyage en Italie, et madame Montal l'avait emmenée, enlevée, ainsi qu'il avait voulu le faire lui-même.

Mais ne point le prévenir, comment avait-elle pu oublier ainsi toute bonté, toute affection ? Voilà ce qui lui brisait le cœur.

La matin venu, avec quelles palpitations il surveilla l'arrivée du facteur ! Et quand on lui remit une lettre sur la suscription de laquelle il reconnut aussitôt l'écriture de Marie-Rose, avec quelle fièvre il en déchira l'enveloppe !

Ayant achevé la lecture de ces singulières épîtres, il éprouva d'abord comme un soulagement. Après toutes les horribles inquiétudes qui l'avaient assailli dans cette nuit d'angoisse, il était presque heureux de savoir sa fille saine et sauve ; c'était librement, écrivait-elle, qu'elle avait consenti à la claustration.

Librement ! était-ce bien sûr ?

Pourquoi avait-elle écrit ce mot : librement ? C'était sans doute qu'on le lui avait fait écrire, dans la crainte qu'il n'arguât, devant la justice, d'un rapt de mineure.

Ainsi, elle était enfermée dans un couvent, contre son gré peut-être ! On allait de nouveau exalter sa pauvre tête déjà malade, fausser plus encore son esprit, altérer même la droiture de son cœur en la forçant à épouser un homme pour lequel elle ne ressentait aucun attrait spontané et naturel. Et qui sait même ! Ces religieuses devaient connaître sa fortune, et pourraient tenter de lui inspirer une vocation pour la vie religieuse.

Connaissant le fanatisme de madame Montal, il croyait tout possible dans cet ordre d'idées.

Il relut plusieurs fois ces deux lettres. Evidemment, il y avait là toute une machination. Le confesseur de Marie-Rose, quelque jésuite, sans doute, y jouait le principal rôle ; mais le premier instigateur de ce rapt, ce devait être avant tout et surtout René ne Fraissac.

Où logeait-il ? Dans un hôtel vraisemblablement. On devait donc avoir son nom à la police. Il s'y rendit en hâte emportant comme pièce à